



COMITÉ DE RÉDACTION

La Chambre Française de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture en Roumanie, la Section Roumaine des Conseillers du Commerce extérieur de la France, le Service économique de l'Ambassade de France en Roumanie.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce Livre blanc :

Gilles Antoine, Clotilde Armand, Vincenzo Calla, Florin Constantin, François Coste, Jérôme France, Jean François Fallacher, Eric Faidy, Benoit Gauthier, Christophe Gigaudaut, Bogdan Herea, Jean Istasse, Adela Jansen, Monica Jiman, Jacqueline Laye, Philippe Lhotte, Bruno Leroy, Nicolas Maure, Camelia Nicoara, Elena Pap, Vianney du Parc, Richard Perrin, Eric Stab, Andreea Toma, Cristina Togan, Eleonora Udroiu, Gérard Verdebout, Gilles Vieilly

TOUS DROITS RESERVÉS

EDITEUR : Chambre Française de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture en Roumanie

DONNONS DES OPPORTUNITÉS À LA ROUMANIE DE DEMAIN!

Créée en 1996, la CCIFER réunit aujourd'hui presque 500 entreprises, françaises et roumaines, autour de valeurs communes et d'intérêts convergents. Parmi les préoccupations majeures de nos membres : la durabilité et la stabilité des investissements existants et l'attractivité de la Roumanie pour de nouveaux investissements.



Eric FAIDYPrésident de la CCIFER

Le Livre Blanc de la Compétitivité réunit plusieurs propositions de nos membres pour que la Roumanie puisse renforcer ses atouts existants et développer de nouveaux avantages stratégiques afin de trouver une place privilégiée dans l'économie mondiale. Notre démarche : ouvrir un dialogue entre les acteurs publics et privés afin d'articuler une proposition de valeur pour le marché roumain.

Si les coûts de production bas étaient par le passé l'une des attractions majeures pour les investisseurs étrangers, demain la Roumanie devrait proposer une vision plus durable et stratégique, **en faisant valoir son potentiel réel et évoluer le modèle low cost vers un modèle innovant et compétitif.**

Nous proposons une approche intégrée sur huit domaines prioritaires pour créer des opportunités de développement durable du pays : formation, innovation, marché du travail, infrastructures, énergie, agriculture, marchés financiers et tourisme. **Une série de mesures simples et efficaces identifiées à travers l'expérience pratique de nos entreprises** permettront de faire évoluer le système éducatif, de stimuler l'innovation, d'augmenter la flexibilité du marché du travail, de produire une énergie compétitive sur le marché international, d'accroitre

la transparence des marchés publics et débloquer les projets d'infrastructure, d'encourager une agriculture performante et durable, d'assurer des marchés financiers en bonne santé et finalement de faire émerger un tourisme de qualité.

La CCIFER est prête à offrir toute son expertise pour travailler conjointement avec d'autres acteurs publics dans la sphère administrative, institutionnelle, politique ou sociale afin de proposer une vision à long terme.

L'INSERTION DE LA ROUMANIE DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE

a reposé sur la valorisation de ses avantages comparatifs, notamment le faible coût relatif des facteurs de production et la disponibilité des ressources naturelles. Dans une démarche d'attraction des investissements étrangers, ces avantages ont été optimisés par un environnement des affaires ouvert. L'investissement étranger a ainsi constitué



François SAINT-PAUL *Ambassadeur de France en Roumanie*

le moteur principal de la croissance et de la modernisation du pays entre 1990 et 2008. Point d'aboutissement de cette évolution, l'adhésion à l'Union Européenne a mis à disposition du pays le levier des fonds européens, de préadhésion puis structurels et de cohésion, à hauteur de deux points de PIB annuel entre 2004 et 2014, pour opérer les mutations de son économie et accompagner l'objectif de convergence.

L'économie roumaine est aujourd'hui insérée dans les échanges internationaux, sur le modèle d'un pays exportateur de matières premières naturelles et de produits et services à faible et moyenne valeur ajoutée. Cette insertion a produit des effets de diffusion incontestables vers l'économie domestique, mesurables à travers l'évolution positive des indicateurs de convergence réelle au cours de la décennie 2000. Le pays a ainsi connu une croissance annuelle moyenne supérieure à 6% entre 2000 et 2008, tandis que le PIB par habitant SPA passait de 27% à 47% de la moyenne européenne.

Alors que la crise financière a révélé les limites de ce modèle de développement, en raison de sa très grande vulnérabilité aux chocs externes, l'érosion des facteurs de compétitivité du pays rend son évolution indispensable pour permettre à l'économie roumaine d'évoluer afin d'affronter la compétition internationale dans les meilleures conditions.

Le Livre Blanc sur la compétitivité de l'économie roumaine présenté par la Chambre Française de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture en Roumanie n'est pas une nouvelle édition de solutions stéréotypées pour la

modernisation du pays. Tirées de l'expérience des entreprises françaises implantées dans le pays, pour certaines depuis plus de quinze années, ces préconisations ne prétendent pas à l'exhaustivité mais s'attachent à présenter des solutions concrètes et opérationnelles à des problématiques rencontrées tous les jours par les entreprises dans leur développement.

Certaines visent à lever des obstacles qui entravent l'initiative entrepreneuriale, d'autres à renforcer la compétitivité du « made in Romania » en introduisant davantage de flexibilité dans l'entreprise, d'autres enfin à accroitre la productivité en favorisant l'innovation dans l'entreprise; mais toutes s'inscrivent délibérément dans une perspective d'élévation de l'économie roumaine dans la chaine de valeur et de renforcement de ses positions dans la compétition mondiale.

FORMATION

L'orientation et la dynamique des investissements étrangers des années à venir reposeront en grande partie sur la capacité de la Roumanie à faire évoluer son système éducatif. Une main d'œuvre formée au même rythme de changement et d'innovation que le marché représente une clé pour l'attractivité d'une économie.

Les partenariats avec les entreprises doivent pouvoir en garantir l'efficience, dans un contexte européen et international très concurrentiel.

NOTRE CONSTAT

Une pénurie chronique de main d'œuvre qualifiée dans un contexte d'exode des jeunes roumains les mieux formés: Dans le contexte d'une baisse démographique, la communauté d'affaires fait globalement face à une double difficulté concernant les profils des personnels qu'elle cherche à recruter. Le premier constat est celui d'une pénurie chronique de candidats à l'embauche suffisamment qualifiés. Le second, qui en découle, est une concurrence accrue pour attirer les meilleurs, déterminant une augmentation artificielle des coûts et des salaires. Deux phénomènes pourtant contradictoires y concourent : une très grande mobilité internationale d'une partie des jeunes roumains et un très fort ancrage territorial pour ceux qui restent en Roumanie.

Un recul du plurilinguisme au profit de l'anglais: La Roumanie comptait deux millions d'apprenants de français il y a 10 ans. Ils ne sont plus qu'un million aujourd'hui*. Le français fut longtemps la première langue étrangère avec le russe. Si aujourd'hui l'anglais a pris l'avantage, le plurilinguisme reste une richesse de la société roumaine. Les investisseurs étrangers ont besoin de collaborateurs plurilingues, anglophones, mais aussi, pour ce qui est de notre communauté d'affaires, francophones.

Une formation généraliste laissant peu de place à la pratique : Les cursus scolaires sont encore construits sur un enseignement théorique et la formation par alternance ou professionnelle souffre d'un manque global d'attractivité. Des initiatives ont été prises pour rapprocher les entreprises des établissements de formation, mais elles restent encore exceptionnelles. D'une manière générale, la lourdeur administrative et le manque d'incitation matérielle rebutent très souvent les professionnels du monde éducatif à innover. Enfin, le manque de moyens alloués aux établissements scolaires, et en particulier au corps enseignant, participe souvent à une baisse du niveau des élèves que l'on peut constater lors du baccalauréat.

NOS PROPOSITIONS

Le financement de formations technologiques et professionnelles pourrait être assuré par les entreprises grâce à un dispositif permettant de déduire des impôts les dépenses engagées à cet effet. Ce modèle permettrait de former dans les meilleures conditions les artisans en herbe comme les futurs managers ou le personnel technique (notre proposition détaillée ci-contre).

- La clarification du cadre législatif existant dédié aux stages rémunérés en entreprise durant la période de formation encouragerait cette pratique et favoriserait la relation entre les apprentis et leur futur environnement professionnel. Ce travail pourrait se faire dans le cadre d'une initiative globale, impliquant les acteurs du monde éducatif et de la formation professionnelle, et dans laquelle la CCIFER pourrait apporter son expertise.
- Le renforcement de l'enseignement vocationnel technique pourrait s'articuler autour de la fédération des différentes écoles en pôles régionaux au sein des bassins industriels. Cette organisation faciliterait leur dotation en moyens modernes ainsi que le renforcement de la formation continue des corps enseignants. Les membres de la CCIFER soutiendraient ces pôles en moyens matériels et pédagogiques et offriraient des stages par alternance aux élèves.
- La conception de campagnes de communication ciblées sur les bénéfices de l'enseignement professionnel pourrait aider à redorer la réputation de ce genre de formations chez les jeunes roumains.
- □ La présence de représentants du monde professionnel dans les Conseils d'administration des universités publiques pourrait faciliter les liens entre ces deux univers et permettre la création plus fréquente de partenariats.
- Le développement de filières courtes et professionnalisantes post-baccalauréat pour un grand nombre de spécialités, à l'image du brevet de technicien supérieur (BTS) français, offrirai aux jeunes désireux d'apprendre un métier sans passer par l'université d'être opérationnels très rapidement.

*Source : Organisation internationale de la francophonie (OIF)

- La modification progressive du programme scolaire pour introduire l'obligation de l'alternance des cours théoriques et des stages pratiques pour certaines filières, aurait un impact direct sur :
 - la préparation de l'élève à faire évoluer ses connaissances pratiques dans une école technique
 - 2. la prévention de l'abandon scolaire
 - 3. l'application du programme indépendamment des modifications contextuelles

Plus en détail

Système de financement des formations technologiques et professionnelles

OBJECTIF: Financer de manière viable et juste des formations professionnelles de qualité.

ENJEUX: Pérenniser le système d'enseignement professionnel grâce à un financement clairement défini. Un cadre économique mieux structuré va encourager le développement de ce genre de filières, notamment dans le secteur managérial, sur le modèle des grandes écoles de commerce françaises. De plus, la création de formations prestigieuses va améliorer l'image de l'enseignement professionnel aux yeux des jeunes Roumains.

MOYEN: Permettre aux entreprises de déduire de leurs impôts une contribution au financement de ces formations technologiques et professionnelles. Cette contribution ne sera versée au budget de l'Etat que si l'entreprise ne l'a pas orientée sous forme de dépenses "libératoires" vers un établissement d'enseignement public ou privé de son choix, un centre de formation d'apprentis ou à l'accueil de stagiaires.

INNOVATION

Innover, c'est se placer dans le peloton
de tête des économies mondiales. Ne
pas le faire, c'est se condamner à rester
en retrait et suivre la tendance. La
Roumanie dispose de la matière grise
nécessaire pour devenir un acteur
de taille dans ce domaine, mais il lui
manque les stimulants pour enrayer le
phénomène de la fuite des cerveaux.

NOTRE CONSTAT

La Roumanie connait un niveau modeste d'innovation, observable à travers l'absence de coopération entre les PME*, le nombre réduit de produits innovateurs introduits sur le marché et la tendance descendante de la performance des technologies. Aujourd'hui. l'économie roumaine se caractérise plutôt par la prévalence des secteurs basés sur des technologies de niveau moyen et inférieur, une offre de connaissances réduite et une culture de l'innovation sous-développée. Ce constat peut se vérifier facilement à travers la chute des IDE*. le faible investissement dans la recherche scientifique et le manque de coopération entre le monde des affaires et le milieu universitaire. Certaines réussites scientifiques, comme les centres de recherche ELI-NP* de Măgurele et Danubius-RI* de Murighiol, montrent toutefois que la Roumanie a les capacités de mener à bien des projets d'envergure internationale. Et l'introduction en 2010 d'un dispositif fiscal d'incitation à la recherche et à l'innovation en entreprise est une mesure qui va dans le bon sens.

NOS PROPOSITIONS

La mise en place d'un crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation encouragerait d'avantage les efforts des entreprises qui cherchent à innover (notre proposition détaillée ci-contre).

- Encourager la recherche et développement (R&D) dans les entreprises, en partenariat avec les universités.
- Promouvoir l'entrepreneuriat des startup.
- Étendre les avantages fiscaux appliqués aux ingénieurs du domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à l'ensemble des ingénieurs engagés dans des activités de R&D et d'innovation.
- Créer un mécanisme de co-financement mis à la disposition des autorités locales par le Budget d'État afin de développer des modèles de business localisés.

*PME: Petites et moyennes entreprises
*IDE: Investissements directs à l'étranger
*ELI-NP: Extreme Light Infrastructure Nuclear Physics, centre de recherche dans le
domaine des lasers
*Danubius-RI: Centre de recherche sur les
milieux aquatiques

Plus en détail

Mise en place d'un crédit d'impôt pour la recherche et l'innovation en entreprise

OBJECTIF: Favoriser l'effort de R&D dans l'entreprise, améliorer le lien entre la recherche fondamentale et l'innovation industrielle.

ENJEUX: Soutenir l'effort de R&D dans l'économie roumaine et la rendre moins dépendante des apports technologiques externes, qui pèsent sur sa balance des paiements et la rendent très sensible aux changements de stratégie des firmes internationales, pour favoriser son élévation dans la chaîne de valeur et atteindre les objectifs de la Stratégie Européenne Horizon 2020 (2 % du PIB consacrés à la R&D, contre 0,5 % aujourd'hui dont 80 % assurés par le secteur public).

ORIENTATION: Réorienter la fiscalité des entreprises dans un sens plus favorable au développement de la R&D dans l'entreprise. L'introduction d'une mesure de cette nature en Roumanie pourrait avoir un effet incitatif fort sur l'investissement dans l'innovation par les entreprises. Son coût budgétaire pourrait être compensé de deux manières :

- L'élargissement de l'assiette de la corporate tax, par la suppression des exonérations dont bénéficient certains secteurs:
- L'augmentation de la fiscalité sur le capital (détention et revenu), dont le taux moyen est aujourd'hui un des plus faibles de l'UE (15 % en 2012 contre 20 % dans l'UE).

Les entreprises qui engagent des dépenses de recherche fondamentale et de développement expérimental pourraient bénéficier de ce crédit d'impôt sous certaines conditions. Le taux de celui-ci varierait selon le montant des investissements.

Les entreprises industrielles, commerciales, artisanales et agricoles, peuvent en bénéficier quel que soit leur statut juridique, dès lors qu'elles sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

Seraient couvertes par le crédit d'impôt les activités de recherche fondamentale (contribution théorique ou expérimentale à la résolution de problèmes techniques) ou appliquée (applications possibles des résultats d'une recherche fondamentale) et les activités de développement expérimental (prototypes ou installations pilotes), quel qu'en soit le domaine. Seraient éligibles les dotations aux amortissements des biens et bâtiments affectés à la recherche, les dépenses de personnel (chercheurs et techniciens) les dépenses de fonctionnement, les dépenses de recherche externalisées, les frais de brevets, les dépenses de normalisation des produits de l'entreprise, les dépenses de veille technologique.

LA RÉGLEMENTATION DU TRAVAIL,

ENCORE TROP RIGIDE, PORTE ATTEINTE

À LA FLEXIBILITÉ ET LES DERNIÈRES

PROPOSITIONS DE MODIFICATION DU CODE

DU TRAVAIL LA RÉDUISENT ENCORE PLUS

MARCHÉ DU TRAVAIL

Le marché du travail est un pilier fondamental de la compétitivité économique de la Roumanie. C'est pourquoi la flexibilité et le dialogue social entre employeur et salariés sont deux aspects particulièrement importants.

NOS PROPOSITIONS

FI EXIBILITÉ

- Pour améliorer la flexibilité dans certains secteurs, nous proposons la création d'un cadre réglementaire visant à introduire une annualisation du temps de travail par le biais d'accords d'entreprise. Ceci permettrait aux employeurs qui le souhaitent de moduler le temps de travail de leurs salariés en fonction des périodes de surcharge d'activité, tout en leur accordant leur temps libre dans une même proportion.
- Le calcul mensualisé de la durée maximale du travail pourrait permettre une gestion plus flexible du programme hebdomadaire, sans dépasser la limite de 48 heures (par analogie à la règlementation actuelle du programme inégal de travail pendant la semaine). Cette mesure respecterait bien évidemment les dispositions de la Directive concernant le temps de travail, où l'accent est mis surtout sur la flexibilité.
- L'article 137 du Code du travail sur le repos hebdomadaire pourrait être harmonisé avec la législation européenne (Directive Européenne 2003/88 sur le temps de travail) en modifiant l'obligation d'avoir après cinq jours de travail non pas deux jours de repos mais 48 heures consécutives.

La distribution de tickets-repas pourrait être permise pour chaque jour de travail du salarié, en supprimant le plafonnement actuel au nombre de jours ouvrés dans le mois.

VALIDATION DES ACQUIS PROFESSIONNELS

☐ La mobilité professionnelle pourrait être encouragée en permettant à un salarié d'occuper, en fonction de ses compétences et non pas de son niveau d'études, un poste appartenant à la Classification des Emplois en Roumanie (COR). Aujourd'hui, ceux qui n'ont pas fait d'études supérieures mais qui ont acquis sur le terrain les compétences professionnelles nécessaires, n'ont pas accès à cette classification.

DIALOGUE SOCIAL

- La possibilité de conclure des accords sociaux (CCM) supérieurs à 2 ans, dont la négociation initiale ne pourrait être remise en cause par les syndicats, permettrait de prévenir l'apparition d'éventuelles tensions entre les salariés et leur employeur.
- ☐ Il serait important par ailleurs que les représentants du syndicat représentatif dans les négociations collectives soient des salariés avec des contrats en cours d'exécution dans l'entreprise.

* Eurostat 2013

social.

NOTRE CONSTAT

La Roumanie souffre d'un manque de

main-d'œuvre qualifiée. La migration

professionnelle des plus diplômés vers

des pays où les conditions de travail ou

la croissance et le développement local.

faible productivité du travail qui n'atteint

travail, encore trop rigide, porte atteinte

à la flexibilité, indispensable aux acteurs

économiques qui ne disposent pas toujours

d'un cadre réglementaire leur permettant

de s'adapter aux impératifs du marché. Les

dernières propositions de modification du

supplémentaires, sont de nature à réduire

Roumanie alors que la plupart des pays

des éléments de flexibilité du recours aux

européens l'encouragent. Le maintien

Contrats à Durée Déterminée (CDD) et au travail temporaire semble nécessaire

dans ce contexte, tout comme celui des

règles actuelles de représentativité pour

le dialogue social. Améliorer la législation

en matière de droit du travail a des effets

positifs du point de vue économique et

Code du travail, notamment concernant

l'augmentation du coût des heures

le niveau de flexibilité déjà faible en

Ce phénomène ne fait qu'accentuer la

aujourd'hui que 22% de la moyenne

européenne*. La réglementation du

de rémunération sont meilleures pèse sur

LA PRINCIPALE ENTRAVE À

L'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ :

LE PROCESSUS DE PASSATION DES

MARCHÉS PUBLICS ET LES CONTRATS

DE CONCESSION

INFRASTRUCTURES

Avoir de bonnes routes, un réseau autoroutier étendu, un transport ferroviaire performant, mais aussi tous les supports nécessaires au développement des plateformes de recherche et développement et à la réalisation des activités touristiques, sportives et éducationnelles : voici les bases d'une économie solide sur lesquelles la croissance peut s'installer dans la durée. La Roumanie est sur le bon chemin, même si des progrès restent à faire.

NOTRE CONSTAT

Les investisseurs étrangers regardent de très près l'état des infrastructures d'un pays avant de faire le pas. Or, en Roumanie. celui-ci est loin d'être considéré comme suffisant pour soutenir le développement économique. Il existe plusieurs raisons pour expliquer cette situation. On peut citer, par exemple, le faible taux d'absorption des fonds européens ou bien un volume de travaux insuffisants et dont la qualité n'est pas irréprochable. C'est le cas des routes. notamment, qui ont été élargies à certains endroits seulement, ou des tronçons d'autoroute qui doivent être fermés iuste après leur construction à cause de fissures ou de glissements de terrain. Pourtant, les choses commencent à bouger. La transposition dans un cadre juridique national clair et cohérent du nouveau paquet législatif visant à moderniser les procédures de passation des marchés publics va dans le bon sens. Ceci va permettre d'éviter les chevauchements entre les règlementations applicables aux différents types de contrats passés par les autorités publiques (y compris aux contrats de partenariat public-privé ou aux contrats de délégation de gestion).

NOS PROPOSITIONS

La principale entrave à l'amélioration de la compétitivité dans le domaine de l'infrastructure réside dans le processus de passation des marchés publics et des contrats de concession. Mais également dans leur suivi. Ils demandent à être améliorés tout au long des différents stades et les propositions à leur égard sont les suivantes :

Promouvoir l'utilisation de moyens électroniques pour la soumission des offres;

- Assurer l'accès des PME* aux appels d'offres;
- Supprimer le critère du prix le plus bas et repenser le critère de l'offre économiquement la plus avantageuse;
- Proposer des commissions d'évaluation composées seulement de professionnels dûment formés ;
- Sélectionner l'ingénieur indépendant avant la sélection du constructeur ;
- Favoriser les contrats de type FIDIC* Livre Jaune ;
- Insérer dans les contrats des clauses destinées à assurer l'exécution des obligations contractuelles et les appliquer, notamment les pénalités de retard, pour écarter les entreprises peu sérieuses;
- Mettre en place une fiche projet avec une mise à jour trimestrielle, dans le but d'assurer la bonne mise en œuvre des travaux mais aussi le paiement régulier des prestataires par le bénéficiaire;
- Revisiter les possibilités de recours à la contestation pour éviter les abus;
- Interdire la participation à des appels d'offres aux sociétés douteuses ou qui ont fourni par le passé des travaux de mauvaise qualité.

*PME: Petites et moyennes entreprises *FIDIC: Fédération Internationale Des Ingénieurs-Conseils



La capacité d'un pays

de produire une énergie performante, durable et compétitive sur le marché international est l'un des enjeux primordiaux du 21e siècle. Dans ce contexte, la Roumanie dispose de deux atouts de taille : son potentiel énergétique et son positionnement géographique. Mais dans l'état actuel des choses, elle n'en tire que partiellement profit.

ÉNERGIE

NOTRE CONSTAT

Fin 2013, le gouvernement roumain a lancé une réflexion autour de l'adoption d'une stratégie énergétique pour la période 2014-2035. Celle-ci est indispensable pour la modernisation du domaine énergétique. Selon un large consensus, son coût s'élèverait entre trois et quatre milliards d'euros par an. L'implication déjà très importante des investisseurs privés dans ce processus reste plus que jamais nécessaire, ce qui suppose toutefois qu'une vision sur le long terme leur soit proposée par les autorités. Et celle-ci devra obligatoirement se fonder sur un raisonnement économique prévisible, transparent et une stabilité des cadres réglementaire, fiscal et légal. Cette approche concertée devrait permettre de garantir la sécurité énergétique du pays en diversifiant les approvisionnements, d'attirer des investissements et de créer des emplois tout en faisant de la Roumanie une plaque tournante de l'énergie au niveau régional.

NOS PROPOSITIONS

Plusieurs mesures de politique énergétique et, pour certaines, à caractère réglementaire, seraient recommandables, à savoir :

- L'actualisation de certaines catégories de normes secondaires de l'Autorité Nationale pour la Régulation de l'Énergie (ANRE) qui sont actuellement obsolètes, telles que les conditionscadres pour certaines licences ou les règles de changement de fournisseur de gaz.
- L'amélioration des réglementations de l'ANRE en matière de prix réglementés. Celles-ci demeurent lacunaires et non-transparentes et sont appliquées avec de gros décalages temporaires, donnant lieu à de nombreux litiges entre les opérateurs et l'autorité.
- S'agissant du gaz, prendre les mesures nécessaires pour développer le marché de gros, adopter un code réseau opérationnel et organiser un système d'équilibrage efficace.
- Le développement des capacités d'exportation et d'importation semble indispensable pour une meilleure intégration dans le marché unique européen.
- S'agissant de l'énergie électrique, permettre la vente en gros par des contrats bilatéraux, sans passer par l'OPCOM, pourrait fluidifier le marché. Cette mesure devrait éventuellement être adaptée en fonction des quantités d'énergie vendues et de la situation des acteurs (producteurs ou traders).
- La réhabilitation, voire le renouvellement, des centrales électriques vieillissantes permettrait à la Roumanie de rester compétitive en matière de production énergétique.
- S'agissant de l'énergie renouvelable, des modifications conséquentes du régime de promotion de ce type

- d'énergie ont été apportées chaque année depuis 2010, le nombre et l'ampleur des modifications étant de nature à rendre le cadre juridique complètement imprévisible pour les investisseurs. La suspension de la transaction d'un certain nombre de certificats verts ainsi que la diminution du nombre de certificats verts auquel les différents producteurs ont droit représentent notamment des mesures affectant de manière grave la visibilité du rendement des investissements dans ce domaine. Dans ce contexte. un cadre juridique stable et viable pour l'ensemble des acteurs semble nécessaire
- Les réseaux de chauffage urbain sont l'une des grandes richesses de la Roumanie. Mais leur état ne les rend aujourd'hui que peu performants. La modernisation de ces installations doit être prioritaire.
- Le potentiel d'économies d'énergie est majeur en Roumanie. Afin de le réaliser, il est indispensable que des moyens financiers, techniques et administratifs importants soient dédiés au renforcement et au développement des mesures d'efficacité énergétique, ce sujet méritant d'être considéré comme une priorité nationale. Ceci permettra en outre d'inscrire pleinement la Roumanie dans le grand mouvement de transition énergétique que connaît actuellement l'Europe.

La CCIFER est prête à offrir toute son expertise pour travailler conjointement à ces projet avec les autorités.

*OPCOM - opérateur du marché de l'énergie électrique et du gaz naturel en Roumanie

AGRICULTURE

La Roumanie est l'un des grands pays agricoles d'Europe. Ses atouts sont nombreux pour faire de l'agriculture un secteur stratégique de son économie : terres abondantes et fertiles, diversité des productions, réservoirs de main-d'œuvre... L'enieu réside aujourd'hui dans l'émergence d'une économie rurale viable et d'un aménagement cohérent du territoire, qui puissent répondre en même temps aux défis liés à la sécurité alimentaire, à l'utilisation durable des ressources naturelles et à la croissance économique.

NOTRE CONSTAT

L'agriculture roumaine a beaucoup évolué au cours de ces vingt dernières années, aussi bien en termes de production que de structure, lui permettant d'être progressivement plus performante. Pour autant, elle se caractérise toujours par de fortes disparités en raison de la persistance d'une activité de subsistance, essentielle pour la majorité de la population rurale. La bonne utilisation des fonds communautaires destinés au développement agricole et rural a cependant permis de réaliser de grands pas en avant. À moyen terme, l'option prise par la Roumanie de ne pas plafonner les aides directes dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2015-2020 témoigne de son choix pour une agriculture à grande échelle. Le Programme National de Développement Rural (PNDR) 2015-2020 permet aussi d'entrevoir des perspectives d'avenir encourageantes.

NOS PROPOSITIONS

Pour contribuer à faire de la Roumanie l'un des greniers de l'Europe, la CCIFER offre à travers ses membres l'expertise et l'expérience du poids lourd qu'est la France dans l'agrobusiness. En effet, la CCIFER rassemble des entreprises sur

toute la chaîne de valeur, "de la semence à la fourchette": des agriculteurs, des semenciers, des fournisseurs d'engrais. d'équipements pour la culture ou l'irrigation, de cellules de stockage, des transformateurs primaires (huile, sucre, malt, lait) et secondaires, des grandes surfaces de distribution alimentaire et, non pas en dernier lieu, des logisticiens, des assureurs et des banques rodés à ce domaine d'activité.

De plus, la CCIFER souhaite poursuivre les actions d'information sectorielle déjà entreprises pour la PAC, le PNDR et l'accès aux autres fonds européens.

Les propositions formulées portent sur quatre axes considérés comme prioritaires.

LE FONCIER

- r□ Accélérer, par l'attribution de ressources budgétaires publiques. la mise en place généralisée du cadastre agricole pourrait faciliter les transactions foncières agricoles et le remembrement des parcelles.
- Inciter au remembrement des parcelles agricoles permettrait l'émergence d'un fonds foncier majoritairement constitué d'exploitations agricoles viables du point de vue économique et agronomique.

LE FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE

- Le renforcement du poids hypothécaire du fonds foncier comme base de garantie pour les crédits agricoles, de campagne et d'investissement, permettrait d'en faciliter l'accès aux fermiers.
- **L**a mise en place d'un système de garantie gouvernementale pour les prêts accordés aux fermiers par les banques et institutions non financières de crédit, à l'image des crédits "Prima Casă", relancerait les investissements.
- **L**a diminution des réserves obligatoires des banques auprès de la BNR du montant des crédits à l'agriculture, irait également dans ce sens.

L'ORGANISATION DE FILIÈRES DE PRODUCTION

- **□** Encourager la mutualisation des movens de production et l'intégration de la production agricole en filières, ainsi que le développement des coopératives territoriales et sectorielles, permettrait aux petites exploitations d'atteindre des tailles critiques et de renforcer la confiance et la collaboration entre les acteurs présents aux différents niveaux de la chaîne de valeur.
- r□ La clarification du régime fiscal tant de la coopérative que du groupement de producteurs dans ses rapports avec ses membres est, dans ce contexte. nécessaire.

LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES AGRICOLES

Permettre à toutes les sociétés du secteur agricole de choisir un exercice financier calqué sur la campagne agricole (par exemple: 01/09/N - 31/08/ N+1), pour une meilleure visibilité de leur rentabilité.

- Promouvoir des méthodes de contractualisation modernes adaptées au secteur agricole comme l'instauration de prix/primes garantis et annoncés avant la mise en production.
- La création de modèles de cahiers des charges techniques détaillés en matière de traçabilité sanitaire et phytosanitaire, s'appuyant sur la réglementation européenne en vigueur et incluant également les aspects liés à l'administration et l'application judicieuse des intrants.
- Offrir aux agriculteurs la stabilité dont ils ont besoin par des assurances performantes couvrant les vrais risques structurels tels que la sécheresse, le gel hivernal, les inondations, mais aussi l'imprévisibilité du marché, notamment la volatilité des prix des matières premières.
- Favoriser l'apparition d'indices locaux de cotation des prix des principales matières premières agricoles pour améliorer la visibilité à moyen et long terme des agriculteurs roumains et permettre la connexion de l'agriculture roumaine aux marchés et consommateurs mondiaux. Cela permettra également d'augmenter de la transparence des prix au niveau local, régional et national.
- Encourager la formation continue des fermiers, visant à leur faire acquérir les bonnes pratiques agricoles et les sensibiliser aux évolutions du secteur agricole (environnement, écologie, bio, nouvelles tendances technologiques, orientations du marché), y compris à travers des financements européens alloués à la formation professionnelle.
- ☐ Faire renaître la recherche agricole roumaine en connectant les organismes publics de recherche fondamentale avec les programmes locaux de R&D appliqués des entreprises privées via de partenariats public-privés.

IL EXISTE ENCORE TROP DE BARRIÈRES
ET DE COMPLICATIONS LÉGISLATIVES ET
RÉGLEMENTAIRES EN ROUMANIE POUR
QUE LES MARCHÉS FINANCIERS PUISSENT

ATTEINDRE LEUR PLEINE MATURITÉ

MARCHÉS FINANCIERS

Le secteur financier étant central dans une économie, les pratiques liées à ce domaine doivent être correctement encadrées. Une législation adaptée, prenant en compte à la fois les spécificités locales et les règles internationales, permettrait une gestion plus saine de l'activité financière de la Roumanie

et ainsi contribuerait à son essor.

NOTRE CONSTAT

Il existe encore trop de barrières et de complications législatives et réglementaires en Roumanie pour que les marchés financiers puissent atteindre leur pleine maturité. Des efforts ont été réalisés. comme la promulgation de la loi sur l'insolvabilité, qui a considérablement amélioré le régime de la compensation avec déchéance du terme (close-out netting). Mais sur encore bien des aspects, les normes qui régissent le secteur méritent d'être actualisées. La gestion saine des risques, par exemple, ne peut avoir lieu que si elle est davantage encouragée. Les institutions financières roumaines, la bourse de Bucarest en premier lieu, doivent par ailleurs se munir des outils nécessaires pour assurer la sécurité des instruments financiers, y compris ceux qui ont cours sur les marchés étrangers. Pour cela, la Roumanie peut notamment demander l'aide de l'ISDA (International Swaps and Derivatives Association), qui a déjà apporté son support sur plusieurs réformes.

NOS PROPOSITIONS

Pour renforcer le cadre des procédures spéciales d'administration des institutions de crédits, certaines clarifications pourraient être apportées

- à l'actuel texte qui régit la loi sur l'insolvabilité. La CCIFER est prête à mettre à la disposition des autorités l'expérience de ses membres dans ce domaine.
- **□** La sécurisation des instruments financiers pourrait être encouragée et/ou facilitée par les institutions financières roumaines pour offrir un cadre plus sain aux différents acteurs. Dans ce but, les acteurs du secteur financier, membres de la CCIFER. proposent d'offrir l'expertise nécessaire pour une modification du régime de nantissement d'actions cotées. qui pourrait être étendue à tous les instruments financiers.
- Les « garanties financières » sont des garanties (remises sous la forme d'espèces ou d'instruments financiers par constitution de sureté ou par transfert de propriété) propres aux besoins du secteur financier impliquant une grande simplicité tant en matière de constitution que de réalisation et surtout un maintien de la protection en cas d'ouverture d'une procédure collective et la possibilité de l'aiuster en permanence par des appels en marge au niveau de l'exposition réelle par rapport à la contrepartie.

La Directive Européenne 2002/47/EC concernant les garanties financières a bien été transposée en Roumanie par l'Ordonnance du Gouvernement 9/2004 mais en ce qui concerne le domaine d'application « rationae personae » la Roumanie a opté (la Directive donnant cette possibilité, chaque Etat procédant donc en fonction de ces choix) d'en exclure de l'application les sociétés commerciales ordinaires (le dénommé corporate opt-out) en la limitant en gros aux institutions financières (autorités publiques, banques centrales, OPCVM, sociétés d'assurances, fonds d'investissement).

Les avantages d'en étendre l'application dans les relations des Banques avec les « ordinary corporates » ont été soulignées à plusieurs reprises par ISDA ou ACI (l'association roumaine des dealers) des propositions concrètes ayant déjà été envoyées.

□ En dégageant le concept d'intérêt de groupe, le régime bancaire des groupes de sociétés pourrait être plus clairement défini. Ainsi, les conditions de prêts entre les sociétés d'un même groupe ou bien les fusions seraient nettement simplifiées. Là encore, notre expertise et notre expérience sont à votre disposition.

LE TOURISME EN ROUMANIE

CONNAIT UN NIVEAU MODESTE

DE DÉVELOPPEMENT PAR RAPPORT

À SON POTENTIEL RÉEL

TOURISME

La Roumanie peut devenir une attraction touristique de premier choix en Europe grâce à ses ressources naturelles et à son patrimoine culturel. Le tourisme représente par ailleurs un secteur porteur qui peut générer de nombreux emplois. Mais la création d'un cadre adéquat à son développement est devenue une urgence.

NOTRE CONSTAT

Le tourisme en Roumanie connaît un niveau modeste de développement par rapport à son potentiel réel. Cela se vérifie dans le nombre de touristes étrangers qui visitent la Roumanie, mais aussi dans celui des Roumains qui passent leurs vacances hors des frontières. La Roumanie possède pourtant un patrimoine culturel singulier: 30 monuments inscrits sur la liste du patrimoine UNESCO, plus de 6600 monuments d'importance nationale et 670 musées. Ses ressources naturelles sont également importantes : un tiers des sources d'eau naturelle en Europe prennent naissance en Roumanie, 13 parcs nationaux et 13 réserves naturelles se répartissent sur l'ensemble du territoire, tout comme une faune et une flore bien souvent uniques sur le continent. Enfin, elle dispose d'atouts traditionnels qui ont fait sa renommée en Europe. Ses nombreuses stations thermales, par exemple, pourraient devenir très attractives après une mise à niveau aux standards internationaux.

Il existe donc toutes les prémisses pour que le tourisme en Roumanie devienne une industrie rentable pour le pays.

NOS PROPOSITIONS

- Un mécanisme de subventions pour encourager les investissements dans le tourisme pourrait permettre le développement des infrastructures dont le pays a tant besoin. Cela pourrait se traduire par un ensemble de facilités fiscales.
- Si une bonne promotion peut attirer des touristes étrangers à choisir la Roumanie, c'est la qualité des services qui va les convaincre de revenir. Le développement d'un système performant de classification et d'évaluation des produits et des services, et son bon respect, est donc nécessaire. En parallèle, la mise en place d'un système d'éducation prévocationnelle et vocationnelle dans le secteur hôtelier permettra d'assurer la qualification du personnel à des standards internationaux.
- La coopération avec des pays qui possèdent de l'expérience dans le domaine du tourisme, comme la France, permettrait à la Roumanie d'avoir accès aux bonnes pratiques. Il peut être question de politiques publiques de promotion touristique (cadre législatif,

- stratégies de développement, systèmes d'information touristique), mais aussi de partenariats public-privé et de modèles privées innovateurs (création de produits touristiques, valorisation de l'identité nationale, promotion et marketing des destinations, systèmes intégrés en ligne, tourisme de business, tourisme actif, city-breaks, utilisation du potentiel du Danube et du Delta du Danube etc.).
- **□** Une relance du système des chèques vacances (à utiliser exclusivement pour des vacances en Roumanie) pourrait contribuer à attirer un nombre important de touristes, les salariés, tout en encourageant les employeurs qui en ont les ressources à offrir des vacances dans le cadre de programmes spécifiques. Celui-ci permettrait à tous les acteurs privés d'émettre des chèques vacances et serait valable pour l'ensemble des salariés roumains. ceux du secteur privé comme ceux du secteur public. Par ailleurs, une liberté complète serait assurée par la loi pour un développement libre du marché, mais aussi pour faciliter le développement des activités additionnelles de promotion et de vente des services touristiques.

La CCIFER se met à disposition pour partager l'expérience internationale de ses membres dans ce domaine.

SOMMAIRE

04	Formation
06	Innovation
09	Marché du travail
11	Infrastructures
13	Énergie
14	Agriculture
17	Marchés financiers
19	Tourisme

DONNONS DES OPPORTUNITÉS

À LA ROUMANIE DE DEMAIN!

CUPRINS

	msinuT	6	51
Piețele financiare			۱.
	Agricultură	t	7
	Energie	8	El
ŧ	Infrastructura	l	ا,
	iionum ațai9	6	50
	lnovația	9	90
	Formarea	t	70

PARTICIPĂM LA CREAREA DE OPORTUNITĂTI

PENTRU ROMÂNIA DE MÂINE!